



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Laurent de MARCHIN** demeurant Rue de la Fontaine 3 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Place de l'Eglise, 12 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section D n°174D.**

La demande vise les travaux suivants : **Création d'une baie en façade arrière permettant un accès direct à l'espace jardin, pose d'un crépi, modification du relief du sol et régularisation d'un abri de jardin et présente les caractéristiques suivantes :**

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- un recul de minimum 5m est obligatoire par rapport aux limites de fond de parcelle ;
 - le niveau existant du terrain ne peut être modifié dans les zones de recul minimum latérales et de fond de parcelle ;
 - la superficie totale des fenêtres d'un versant de toiture ne peut excéder 1/10e de la superficie totale du versant considéré ;
 - un seul matériau de parement est admis pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume ;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

La demande de permis d'urbanisme est relative aux actes et travaux suivants : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtiisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article R.IV.40-2 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : **04/380.93.35**, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 29 septembre 2025 au 13 octobre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be